

Recensement de la population de Macornay

du 20 janvier au 19 février 2022 _(pages 12-13)







Sommaire A

Page 3
Le mot du Maire

Pages 4 et 5 Les EPCI

Page 6 Le SIVOS du Revermont

Pages 7 à 12

La vie communale (assainissement, eau, éclairage, travaux, commerces, maison médicale...)

Pages 12 à 13 Recensement 2022

Page 15 Démarches administratives

Page 16 Infos pratiques et numéros utiles

COVID-19 - Situation sanitaire



Pour faire le point sur la situation sanitaire et vérifier les mesures prises dans une ville, un département, trouver les numéros utiles, les textes de lois...:

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Recensement de la population : une enquête légale obligatoire

Effectuée pour la dernière fois en 2016, l'enquête de recensement de la population de Macornay qui devait avoir lieu en janvier 2021 a été décalée d'un an à cause de la crise sanitaire. Elle est donc officiellement programmée du 20 janvier au 19 février 2022 (période légale).

Contact / Information : Mairie de Macornay

Pour en savoir plus : https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

Gilles Gaillard, plus de quinze années au service de la commune

C'est en 2005 qu'un poste d'agent technique de la commune est créé et pourvu par Gilles Gaillard.

Après une carrière dans les métiers du bois puis de la plasturgie, il fait alors le choix d'une nouvelle orientation professionnelle. Au sein de la commune, ses activités sont multiples et variées passant de l'entretien des espaces verts, à la maçonnerie, aux petits travaux d'entretien de l'école ou des bâtiments publics, à l'organisation du fleurissement de la commune ou à la maintenance de la résidence Bellecombe et de son chauffage en particulier.

Sa bonne humeur, son entrain et son dynamisme sont très appréciés par les élus, par ses collègues de la commune comme par ceux de la communauté de commune du Val de Sorne, du SIVOS ou d'ECLA et par



Gilles ($3^{\text{ème}}$ en partant de la gauche) et ses collègues du service commun.

une grande partie de la population qui l'a adopté au fil des années. Même si depuis la création du service commun en 2020, Gilles Gaillard est un agent d'ECLA, il reste pour les administrés l'agent communal que tout le monde connaît par son prénom « Gilles ».

Les élus le remercient pour toutes ses années passées à leurs côtés et lui souhaitent au nom de la commune une heureuse et longue retraite.

Le mot du maire



En ce début d'année 2022, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Bonheur, santé, réussites.

2021 est terminée, nous en garderons le souvenir d'une année encore marquée par la pandémie de la COVID-19 malgré les avancées médicales et l'arrivée inespérée d'un vaccin fin 2020. La maladie est malgré tout toujours présente et nous devons rester vigilants en respectant en particulier les gestes barrières. L'année 2022 ne peut être que meilleure.

Le recensement de la population repoussé l'an dernier se déroulera en début d'année sur la période du 20 janvier au 19 février.

2022 sera marquée par des élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin). Le sujet prendra sans doute une part prépondérante dans l'actualité du premier semestre.

Les différentes associations communales ont pu redémarrer leurs activités en 2021. La commune leur apporte son soutien et ses encouragements.

L'action municipale s'est poursuivie par des réalisations portées par la commune, les syndicats ou les EPCI auxquels nous appartenons.

Après les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du Jura il y a quelques années, nous avons à nouveau engagé diverses démarches liées à la sécurité routière. Macornay est traversé par différentes routes départementales. Les flux de véhicules ne doivent pas les court-circuiter par des raccourcis nuisant ainsi à la quiétude et à la sécurité des riverains. Les travaux de sécurisation de la rue du Revermont à proximité du groupe scolaire seront lancés après l'effacement en cours des réseaux aériens. La limitation du passage des véhicules rues de Condamine et de Chenauvière va dans ce sens également.

Des travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement portés par ECLA se poursuivront début d'année à la Fontaine aux Daims et chemin de la Barre. Ils sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Au niveau scolaire, le SIVOS du Revermont a bénéficié de l'ouverture d'une 6^{ème} classe permettant une qualité d'apprentissage dans des conditions optimales.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année 2022. Bonne année

MACCENIAV

Le Maire, Michel FISCHER Les EPG pour une gestion mutualisée de compétences...



Macornay est une des 32 communes de l'Espace Communautaire Lons Agglomération.

ECLA exerce les compétences : développement économique, environnement (Plan Climat Air Énergie Territorial, voies vertes), transport collectif ou à la demande (réseau Tallis), transport scolaire, eau potable, assainissement, équipements culturels (Médiathèque-cinéma 4 C, conservatoire) et sportifs (centre nautique Aqua'Rel, Dojo Départemental, salles de boxe, stades), voirie, pistes cyclables... La gestion des déchets est déléguée au SICTOM.



Pour en savoir plus sur ECLA, son territoire, le conseil communautaire, les commissions, les services, les délibérations, rapports d'activité...: http://www.ecla-jura.fr/

Séances du conseil communautaire, retrouvez les comptes-rendus sur :

https://www.macornay.fr/ecla.htm#cr



Le syndicat est compétent pour la construction de réseau électrique et d'éclairage public, pour la réalisation d'équipements collectifs, pour l'informatisation de la gestion communale et le développement du numérique et des énergies.

Pour en savoir plus : https://www.sidec-jura.com/

SICOPAL - SMO

Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale à vocation sociale vous propose des prestations de **portage de repas à domicile.**

Vous pouvez choisir une livraison régulière, temporaire ou occasionnelle des repas. La facture vous sera adressée par la mairie de Macornay par le biais de Monsieur le receveur principal.

Un repas livré à domicile pour une personne âgée est facturé $6.75 \in$.

Les menus peuvent être consultés sur le site de la cuisine centrale de Lons-le-Saunier : https://www.lonslesaunier.fr/restaurant-municipal/les-menus-restaurant-municipal/

Sicopal est également compétent en matière de sécurité pour les personnes âgées ou seules et propose un **service de téléalarme.** Ce dispositif permet de relier en permanence la personne à une centrale d'appels en cas de chute, de malaise ou d'agression. Un simple bip déclenche immédiatement l'aide nécessaire.

Pour la livraison de repas ou la téléalarme, Informations – Contact : SICOPAL au 03 84 24 83 99



Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagère) a pour compétence la collecte sélective effectuée par le biais des bacs gris et des bacs bleus (ou jaunes).

Les 383 bacs bleus (ou jaunes) de la commune présentés lors des jours de collecte ont fait l'objet d'un contrôle entre mai et juillet 2021. Les agents du SICTOM ont pu évaluer la qualité du tri (84 %) et le taux de remplissage des bacs (86 %). Ces résultats sont en progression par rapport à 2014 : respectivement 77 % et 75%.

L'enquête montre une forte progression du volume collecté. Néanmoins, des erreurs de tri ont été constatées (présence de masques chirurgicaux, de textile, lingettes. A chaque fois, les usagers ont reçu une information personnalisée expliquant les consignes de tri.

Un changement acté par le SICTOM pour :

- inciter les usagers à produire moins de déchets.
 Depuis 2015, les tests réalisés sur quelques tournées ont permis de constater une réduction de 28 % du poids de ces ordures,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte et au traitement,
- maîtriser les coûts de la gestion des déchets.



Du changement en 2022...

A partir du 24 janvier, la fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (bacs gris) se fera une semaine sur deux, comme celle des bacs bleus (ou jaunes).

Cette nouvelle organisation passera par une amélioration du tri et des apports en déchèterie, la diminution du gaspillage alimentaire et la mise en place du compostage. Le SICTOM vous propose l'achat de composteurs à prix préférentiel $(15 \in)$.

Plusieurs réunions publiques ont été organisées sur le territoire afin de préparer cette évolution. Les usagers ont eu la possibilité de compléter un questionnaire.



Vous souhaitez en savoir plus sur

- Le rattrapage de collecte des jours fériés - Quand passe le camion Benne ?

- Les consignes de tri - La déchèterie la plus proche...

https://sictomlons.old.letri.com/collecte/

Contact : Tél 03 84 26 16 16 ou par courriel à sictom39@orange.fr

SIVOS DU REVERMONT

est le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire qui regroupe les communes de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois. Il a pour objet le fonctionnement du groupe scolaire intercommunal pour les bâtiments (dépenses de fonctionnement et d'investissement) et pour le centre de loisirs (personnel d'encadrement et d'entretien).

Les ressources du SIVOS sont constituées par la participation des communes membres, les emprunts, les subventions éventuelles (CAF) et les produits des services de cantine et de garderie.

Il est administré par un comité composé de trois délégués titulaires par commune et un suppléant. Pour Macornay, les délégués sont Laurent Brayard (Président), Michel Fischer, Caroline Laversenne et Benoit Cretet.

Le secrétariat du SIVOS assuré par Jeanne Magnien depuis janvier 2021 est ouvert les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30. Son siège est situé à la Mairie de Macornay - 1 place Jean Moulin.

Contact: 03 84 47 00 79 - sivos@macornay.fr

SIVOS du Revermont L'école - Les Loustics

En 2021, le SIVOS a porté le projet Label École Numérique qui a permis d'équiper les classes de matériel informatique et de doter le groupe scolaire d'un réseau internet de qualité. Ce nouvel équipement permettra à l'équipe pédagogique d'utiliser ces nouvelles technologies afin de mettre en œuvre un Environnement Numérique de Travail à destination des élèves et des parents.

Au cours de l'été 2021, le SIVOS a aménagé une nouvelle salle de repos pour les enfants de maternelle plus nombreux lors de cette rentrée. Les agents du service commun ont installé les tringles à rideaux et les accessoires fournis gracieusement par madame Chenevez dont l'entreprise de tournerie était située à Macornay. Mesdames Auvillain et Dandelot (parents d'élèves) et madame Bardou ont cousu les rideaux d'occultation indispensables pour le confort des enfants. Un bel exemple de partenariat au service de l'intérêt général!



Le groupe scolaire

Cette année, l'école dirigée par madame Morel compte 6 classes réparties ainsi :

Classe	Effectifs	Enseignantes
PS	18	Mme Poupon
MS-GS	20	Mme Vernier
GS	20	Mme Schmitt
CP-CE1	17	Mme Misslin
CE1-CE2	18	Mme Pierron
0144 0140	0.7	

CM1-CM2 24 Mme Morel et Mme Bouvier (le jeudi)

Mesdames Perrod et Renaud, Agents Territoriaux Spécialisés de l'École Maternelle (ATSEM), sont affectées auprès des élèves de maternelle pour assister les enseignantes.



L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants qui fréquentent l'école mais aussi ceux des communes extérieures.

L'ÉQUIPE DES LOUSTICS: Emilie Barbaud (Directrice), Marlène Guiton (directrice adjointe) et l'ensemble des animatrices de l'équipe: Chantal Fenneteau, Maryline Renaud, Nathalie Perrod, Siham Makdoum et Océane Meunier accompagnent les enfants sur les différents temps d'accueil périscolaire. Agnès Roy intervient en tant qu'agent d'entretien.

HORAIRES D'OUVERTURE:

- le matin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h30 à 8h20
- le midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 11h30 à 12h30 sans repas de 11h30 à 13h20 avec inscription à la cantine
- le soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h30 à 18h30.

 Les mercredis, de 7h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires. Possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée. L'inscription en accueil périscolaire se fait impérativement par écrit (fiche à retirer au centre).

ACTIVITÉS: les Loustics proposent un programme d'activités très variées lors des vacances scolaires: activités manuelles, cuisine, jeux de groupes, randonnées, sorties poney au Haras de Sorne, initiation au golf, boxe éducative... Dernière activité sportive en vogue, le tag à l'arc est une combinaison de paintball et de la balle au prisonnier! Toutes ces activités sont encadrées par des éducateurs diplômés.

Contact, informations ou inscription au centre, à la cantine : Émilie Barbaud - Tél 06 83 65 53 56 ou les-loustics@orange.fr

DATES D'OUVERTURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES 2022 :

Vacances d'hiver 2022 :

du lundi 14 au vendredi 18 février 2022

Vacances de printemps 2022 :

du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022

Vacances d'été 2022 :

du vendredi 8 au vendredi 29 juillet 2022 et du lundi 22 août au mercredi 31 août 2022.

Vie communale Lorsqu'il est question d'eau et d'assainissement, d'éclairage public...



L'assainissement

12 stations d'épuration, 380 km de réseau, 27 postes de refoulement et 800 installations d'ANC (assainissement non collectif) sur tout le territoire d'ECLA qui exerce cette compétence.

Des travaux d'assainissement sont en cours depuis novembre dernier sur le territoire de Macornay à la Fontaine aux Daims. La fin des travaux est ciblée à la mi-mars.

Nature des travaux : Mise en séparatif du secteur avec création d'un réseau d'assainissement des eaux usées en PVC 200 mm sur 490 ml. Reprise de 20 branchements avec pose de boîtes de branchement EU et pose de boîtes EP sur les anciens branchements.



Le conseil communautaire d'ECLA a délibéré le 16 décembre dernier sur les tarifs 2022.

La redevance d'assainissement subit une hausse de 3 % et passe de 1,458 à 1,501 € par m³.

La gestion de l'eau potable

ECLA exerce cette compétence depuis le 1er janvier 2020 pour l'ensemble de son territoire sur 313,2 km de réseau hors branchements, dont 13,1 km sur Macornay.

En décembre 2020, le conseil communautaire avait acté le principe d'une convergence tarifaire permettant de faire face aux investissements à venir et de réduire progressivement sur 8 années les disparités entre les tarifs pratiqués sur le territoire.



Le besoin de financement annuel avait été estimé à 1 350 000 € (sur 20 ans) en 2020 sur la base des orientations politiques suivantes :

- Conserver les 5 ressources en eau potable du territoire d'ECLA et développer les interconnexions entre elles et vers les territoires voisins,
- Poursuivre et renforcer la lutte contre les fuites.
- Mettre en place un soutien financier aux ménages pour l'adaptation des logements afin de réutiliser l'eau de pluie pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable.
- Mettre en place un programme de renouvellement homogène sur l'ensemble des communes et cohérent avec la durée d'amortissement des réseaux.
- Poursuivre, renforcer et étendre les mesures de protection sur les bassins d'alimentation des autres captages afin d'améliorer et sécuriser la qualité de l'eau distribuée.

Cette convergence des tarifs si elle se poursuit, se traduira malheureusement pour Macornay par une hausse régulière du prix de l'eau (hors redevances et assainissement) pour arriver à un tarif cible à l'horizon 2028 de 1,4951 € HT / m³ pour la part variable et 33,01 € HT en part fixe pour la location d'un compteur DN 15.

Au 1er janvier 2022, pour Macornay le prix de l'eau part variable (hors redevances et assainissement) est fixé à 1,3049 € HT / m3 et pour la part fixe 20,02 € HT pour la location compteur DN 15.

Entretien et rénovation de l'éclairage public de Macornay



La commune a adhéré en 2018 au service de maintenance mutualisé de l'éclairage public mis en œuvre par le SIDEC.

Ce service repose sur une maintenance préventive et curative pour disposer des meilleures conditions d'éclairement et également d'un service de dépannage pour les interventions urgentes ou de mises en sécurité.

Après un premier diagnostic de notre parc d'éclairage public (armoires et points lumineux), une première tranche du programme a été menée en 2019 avec la réfection de 5 coffrets vétustes et le début d'installation d'horloges astronomiques afin d'uniformiser et de maitriser les heures d'allumage de l'éclairage public.

En 2021, nous avons souhaité poursuivre une seconde phase de ce programme financé pour 50% par le SIDEC. Le programme 2021 a consisté à terminer l'installation des horloges astronomiques et à passer en mode d'éclairage LED concernant 41 points lumineux sur les secteurs du Marteret, des Sources, de la Tournerie et des Pêchettes.

Nous passons ainsi d'un système avec des puissances d'ampoules de 125 W à des puissances 35 W. Les luminaires LED sont programmés pour réaliser un abaissement automatique de 50 % de la puissance sur 8 heures de temps la nuit. Le mat du rond-point rue Blanche Fieux a été remplacé par un mat plus bas passant de 750 W à 150 W. Cette opération a permis de supprimer 14 luminaires de type « boule » éclairant à 360°, générateurs de nuisances lumineuses importantes en redirigeant le flux lumineux vers les voies de circulation et non vers le ciel.

Une 3^{ème} tranche de travaux pourra s'envisager par la suite sur d'autres secteurs de la commune.

Notre volonté n'est pas de procéder à l'extinction de l'éclairage public, mais de l'optimiser pour garantir la sécurité des usagers, diminuer la consommation énergétique, maitriser l'impact de l'éclairage public sur l'environnement nocturne et ainsi respecter notre charte « éclairons juste le Jura ».

Point travaux

Les aménagements cités ci-dessous ont pour objectif principal d'améliorer la sécurité des usagers et riverains :

Un aménagement provisoire rue du Closeau a été installé au carrefour avec la rue du Vallon en vue de sécuriser la circulation de ce quartier en ralentissant raisonnablement les véhicules y accédant. Il s'agit d'un essai avant aménagement définitif.

Les travaux de sécurisation de la rue du Revermont ont débuté avec l'effacement des réseaux. Ils vont se poursuivre avec l'aménagement des trottoirs et de la voie.



Depuis le 1^{er} décembre l'installation d'une barrière à l'intersection du chemin de Condamine et de la rue de la Chenauvière vient limiter la circulation sur ces 2 axes et rediriger les flux de véhicules en transit vers les axes principaux.

Une réfection de trottoir et un aménagement piétonnier seront réalisés au carrefour des Pêchettes.

L'entretien du petit patrimoine est réalisé par le service commun.



Pavage réalisé aux abords de l'Eglise.

Vie communale

Action sociale

La Covid-19 n'avait pas permis l'organisation du repas des ainés en 2020. Des bons d'achat chez les commerçants locaux avaient été distribués pour compenser. Cette opération inédite avait reçu un écho très favorable des bénéficiaires et des commerçants.

En 2021, nous avons renoué avec le traditionnel repas communal à la salle des fêtes.

Les participants moins nombreux qu'habituellement sans doute en raison de la pandémie ont profité d'un agréable moment.

Salles des Fêtes



Notre nouvelle salle des fêtes, entièrement rénovée, a pu enfin être inaugurée le 12 septembre 2021. Les restrictions sanitaires ont maintes fois reporté l'évènement qui a dû se dérouler sans public en toute dernière minute. Les députée, sénatrice, conseillers départementaux, président d'ECLA, maire, conseillers municipaux actuels et anciens ainsi que les représentants des associations de la commune ont ainsi pu découvrir le bâtiment complètement achevé. La nouvelle salle des fêtes s'étend sur environ 300 m²

pour une capacité d'accueil de 150 personnes. Elle est disponible à la location pour nos associations et pour vos évènements privés. Les premiers utilisateurs sont ravis. L'insonorisation est remarquable. Les baies vitrées permettent un éclairage naturel également très apprécié. Cette salle est moderne et pratique. Nous espérons qu'elle permettra d'accueillir de nombreuses manifestations pour satisfaire le plus grand nombre.

Le panneau d'identification du bâtiment, réalisé par une entreprise jurassienne, a été apposé sur la facade.



Commémorations

Depuis novembre 2019, nos vies ont été bousculées avec l'apparition d'une pandémie mondiale. Pour nous en protéger, nous avons dû suspendre toutes nos activités et nous isoler à plusieurs reprises (confinement, couvre-feu...). Notre équipe municipale a tenu à maintenir toutes les commémorations malgré les restrictions imposées interdisant parfois la présence du public. C'est ainsi que se sont déroulées en toute discrétion les cérémonies du 8 mai 2020, 11 novembre 2020 et 8 mai 2021.



Le 11 novembre dernier, la vie a repris (au moins temporairement avant la cinquième vague) et l'ensemble des habitants a été invité à participer à une belle cérémonie avec la présence des enfants de l'école autour des « porte-drapeaux » M. Picard et M. Déthé.



Bibliothèque communale et révolution numérique



Au cours de cette drôle d'année 2021, notre bibliothèque a connu une petite révolution. En effet, ses bénévoles ont profité du confinement et de la fermeture imposée de la bibliothèque pour raisons sanitaires, afin d'effectuer un véritable travail de fourmi. Il s'agit de l'informatisation de la bibliothèque. Chaque livre a été identifié et répertorié.

Fonctionnement

Aujourd'hui tous les lecteurs disposent d'une carte pour emprunter les livres. Ils ont accès à la liste des livres disponibles en temps réel via le site http://mabib.fr/Macornay



Ils pourront bientôt y faire aussi directement leur réservation à distance. A ce jour, la réservation par mail à <u>bibliothèquemacornay@gmail.com</u> pallie cette carence. En conformité avec toutes les règles actuelles sur les données numériques, l'historique des réservations n'est pas conservé. Il n'y a donc pas de traçabilité des lectures au regret de certains lecteurs insatiables.

Bravo à nos bénévoles pour cette révolution numérique et le travail colossal réalisé. La bibliothèque communale se situe au 125 rue du Jura sur le côté de la résidence Bellecombe au centre du village. Elle est financée par la commune qui verse 1 euro par habitant et par an. Elle est gérée par une douzaine de bénévoles du foyer rural. Les livres sont la propriété de la bibliothèque pour la moitié et proviennent de la bibliothèque départementale de prêt du Jura pour l'autre moitié avec un renouvellement permanent par quart tous les 3 mois. Les nouveautés et les CD sont actualisés tous les 6 mois.

La bibliothèque, l'école et les structures d'accueil pour enfants

La bibliothèque accueille les enfants de la crèche intercommunale voisine une fois par mois le jeudi matin; les enfants du centre de loisirs « les Loustics » une fois par mois le mercredi après-midi sans oublier les enfants de l'école tout au long de l'année par classe pour permettre à chaque écolier de venir au moins 2 fois par année scolaire à la bibliothèque. Un système de portage de livres est également en place avec l'école dans chaque classe. La proximité de tous ces lieux est appréciable.

Tarifs et horaires

La bibliothèque est gratuite pour les usagers. Elle est ouverte à tous, le lundi de 17 heures à 18 heures 30, le mercredi de 14 heures à 16 heures, le vendredi de 16 heures 30 à 18 heures 30 et le samedi de 10 heures 30 à 11 heures 30, hors vacances scolaires. Le drapeau rouge devant l'entrée n'indique pas une tempête mais confirme visuellement l'ouverture de la bibliothèque au public. Aussi si vous voyez cet étendard flotter au vent, n'hésitez pas à vous approcher et à franchir le seuil. Vous serez accueilli et guidé par nos bénévoles tout autant compétents que sympathiques.

Commerces, du nouveau

Vente d'articles de nappages, emballages et décorations



Le commerce indépendant Cash étalage dirigé par Annabelle Mathiot à Courlans, victime de la crise sanitaire, a dû cesser son activité courant 2021.

Très vite, la Macornensienne a rebondi pour créer sa nouvelle entreprise « Chez Maanna ».

Et c'est au 258 Rue du Jura à Macornay qu'Annabelle Mathiot propose maintenant ses fournitures de nappages, emballages et décorations aux professionnels et aux particuliers.

Contact: 06 85 51 05 55 ou contact@maanna.fr

Secrets de Beauté



Fanny Gaudillat, originaire de Macornay est la nouvelle gérante du salon de soins et de beauté situé au centre commercial du village.

Elle nous raconte son parcours professionnel :

« Mon parcours ?... J'ai 10 ans d'expérience : j'ai travaillé dans différents instituts pour débuter, puis je suis restée 6 ans et demi au sein d'une enseigne nationale de parfumerie et soins de beauté où j'ai vécu une expérience très enrichissante.

Quand on m'a contacté pour reprendre le fonds de commerce de l'institut de Macornay, j'ai foncé de suite, je rêvais de cet institut et pas un autre. Je me suis donc lancée dans toutes les démarches administratives

(études de marché, plan de financement, etc.) et j'ai pu signer l'achat du fonds de commerce le 19 mars 2021. Après quelques travaux, j'ai décidé d'ouvrir le 1er avril 2021... malheureusement un nouveau confinement débutait le 3 avril au soir... Pas évident moralement quand on se lance mais je suis restée optimiste et j'ai préparé ma reprise pour être à fond! J'ai donc pu ré-ouvrir mi-mai en même temps que les commerces non essentiels. Depuis, je suis ravie et gère un planning bien chargé. Je propose diverses prestations : manucure, soins du visage et corps, épilations, soins minceur et anti âge, maquillage, rehaussement de cils. Je ne fais jamais la même chose et j'aime énormément mon métier! » Fanny vous accueille au 209 rue du Jura à Macornay et propose une offre riche et variée de soins ou produits bien-être.

Pour prendre rendez-vous: 03 84 85 53 55 ou sur internet https://lsrdv.com/secretsdebeaute

La Napolitaine



Raphaël Fargette fabrique et cuit ses pizzas au feu de bois. Il stationne son camion et les vend Place Jean Moulin à Macornay tous les vendredis à partir de 17h00, du 1er février au 30 novembre.

24h/24 et 7 jours sur 7!

En janvier 2022, l'artisan élargit ses créneaux de ravitaillement avec l'installation d'un distributeur à pizzas sur le parking de la boucherie Watrin à Macornay.

La réservation se fait directement au distributeur ou à distance via l'application Smart-Pizza. Les pizzas dans le distributeur sont précuites à 90 % au feu de bois ; la fin de cuisson est exécutée automatiquement en quelques minutes par l'un des 2 fours du distributeur au dernier moment. Retrouvez la Napolitaine sur facebook : https://www.facebook.com/pizza.napolitaine/



Du côté de la Maison médicale...

La municipalité et la population de Macornay, mais également les associés (médecin, dentiste, infirmières) et le personnel de la Maison médicale se sont réjouis de l'arrivée cet été du docteur Florent Voisin, médecin généraliste, en remplacement du Docteur Pierre Jouannic.

Pierre Jouannic a en effet fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet dernier, après 38 années d'exercice sur notre commune.

Retour sur une carrière bien chargée :

- 14 février 1983, c'est l'installation du jeune médecin à Macornay rue du Jura (face à l'épicerie)
- Mai 1988 : transfert du cabinet Rue Blanche Fieux
- 1er avril 2000, nouveau transfert du cabinet Rue du Revermont avec la création de la Maison médicale, en association avec le Dr Grospellier, le Dr Hertzog (dentiste) et M. Guillot, infirmier des premières années. Ces médecins et infirmier ont mené à bien leur projet de maison médicale, sur leurs fonds propres, sans aucune aide financière publique. Les ARS ont été créées 10 ans plus tard.
- Parallèlement à sa carrière de médecin à Macornay, Pierre Jouannic a su mener les activités de médecin sapeur-pompier à la caserne de Lons-le-Saunier, médecin du travail, médecin conventionné de la Police, médecin fédéral de plongée, médecin maître de stage à la faculté de Besançon et médecin à l'établissement thermal de Lons-le-Saunier.



Sur le parcours du Docteur Jouannic depuis 1983, nous soulignerons la création de la Maison médicale rue du Revermont à Macornay en 2000.

Entre temps, l'ouverture d'une pharmacie, projet porté par la 1ère pharmacienne du village et accompagné et soutenu sans relâche par la municipalité de l'époque, a obtenu autorisation en janvier 1992.

Aujourd'hui ces réalisations continuent de contribuer au développement de notre commune avec une offre de services médicaux diversifiée et importante.

Pierre Jouannic nous a confié continuer son activité de médecin sapeur-pompier débutée il y a 30 ans... Bonne retraite!

L'enquête de recensement de la population



Les résultats de cette enquête légale, qui a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants - permet de déterminer la population officielle de chaque commune, chaque département, chaque région et du territoire français – mais sert également de base pour :

- fournir des informations statistiques sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
- définir les moyens de fonctionnement des communes : la participation de l'État au budget des communes est basée sur la population officiellement recensée.
- contribuer à prendre des décisions adaptées pour les collectivités, à déterminer et orienter les politiques publiques nationales pour équiper les territoires. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, transports, hopitaux...)

Recensement à Macornay: du 20 janvier au 19 février

Trois agents recenseurs ont été recrutés pour l'effectuer auprès de la population : Sandrine Bataillard, Lionel Grandmougin et Pascale Roussey. Ils disposent d'une carte officielle avec leur photo. Ils ont reçu une formation dispensée par l'INSEE. Responsables de la collecte des informations, ils sont tenus au secret professionnel.







Lionel Grandmougin



Pascale Roussey

L'INSEE invite les populations à effectuer le recensement de préférence par internet. Pour ceux qui ne sont pas équipés ou le souhaiteraient, il est encore possible de remplir un document papier.

Les agents recenseurs auront effectué une tournée de reconnaissance entre le 5 et le 12 janvier pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pour les administrés

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser

A partir du 20 janvier, un des 3 agents recenseurs va se présenter à votre domicile pour vous remettre une notice avec vos identifiants de connexion au site :

https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/

Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants et conviendra d'un rendez-vous pour les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Attention la collecte des données doit impérativement être bouclée avant le 19 février et la dernière semaine tombe en période de congés scolaires. L'enquête de recensement ne prend que quelques minutes par internet et guère plus si vous optez pour la formule papier. N'attendez pas, remplissez la dès que vous l'avez!



Le recensement est un acte civique utile à tous et il est essentiel que chacun participe. Contact mairie au 03 84 47 00 79 - En savoir plus : https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

Les associations macornensiennes

• FOYER RURAL

3 Présidentes : Aline Fontimpe, Christine Germain, Pascale Roussey.

Des activités : peinture, écriture, théâtre, chorales, anglais, gymnastique, tennis, yoga...

Le Foyer rural propose des activités sportives et culturelles régulières tout au long de l'année à la salle des fêtes du village et en extérieur (marche nordique). Le programme est en ligne sur le site internet : www.foyerruraldemacornay.fr

Des manifestations ponctuelles sont organisées par les bénévoles pour faire vivre le foyer (puces, calendriers...) et pour se divertir (spectacles, théâtre, chants chorale..).

Le foyer rural a été récompensé en 2021 pour son engagement associatif par la remise d'un prix lors de la cérémonie des trophées jurassiens.

ACCA LA DIANE

Association de chasse **Président :** Louis Lux

• CLUB DU TEMPS LIBRE - LE SAVIGNARD

Président : Alix Vincent Contact : Annie Audier

• ASSOCIATION MILLE ET UNE IDÉES

Présidente : Sylvaine Pernot

FOOTBALL CLUB MACORNAY

Président : Bernard Henry macornay.fc@lbfc-foot.fr

Site internet: https://www.fcmacornay.fr/

• LES PETITES MAINS

Présidente: Fanny Ramos

• LES GALOPINS

Présidente : Corinne Bertin

• YANROC PRODUCT

Présidente : Hélène Meynier

• IL ÉTAIT UNE FOIS PAOLO

Présidente : Laurie Crance

A fond le foot!

Après deux années un peu chaotiques au gré des fermetures et ouvertures, les footballeurs sont revenus à leur activité préférée en force.

180 licenciés de 6 à 73 ans se répartissent dans l'équipe dirigeante et surtout dans 3 équipes U7, 3 équipes U9, 2 équipes U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15 en entente avec Montmorot, 3 équipes séniors et 1 équipe vétéran.

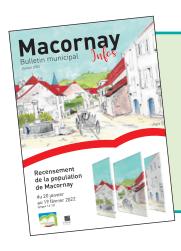
Outre les rencontres des samedis et dimanches, les dynamiques éducateurs du club ont organisé, en lien avec le média SoFoot, une journée déguisée regroupant les enfants, les parents, les



dirigeants et les joueurs du club. Un vrai succès salué dans la presse.

Toutes les informations sur

https://www.facebook.com/fc.macornay/ ou sur https://www.fcmacornay.fr



N'hésitez pas à nous faire part de vos observations sur ce bulletin municipal distribué à chaque adresse en version papier.

Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune. Si vous ne souhaitez plus recevoir de version papier, merci de nous en informer.

Démarches administratives

Pour trouver la bonne information sur internet :

- Site officiel de l'administration française : https://www.service-public.fr/
- Site de la préfecture du Jura : http://www.jura.gouv.fr/

On y retrouve également l'actualité liée à la pandémie Covid-19 ou notamment en périodes de sécheresse les informations liées à l'usage restrictif de l'eau.

Site de la commune de Macornay : http://www.macornay.fr/

Votre mairie reste à votre écoute :

Secrétariat assuré par Catherine Boimond

lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h

mercredi: 8h30-12h

vendredi: 8h30-12h / 14h-16h45

Adresse: 1 Place Jean Moulin

Courriel: mairie@macornay.fr

Tél.: 03 84 47 00 79

Personnes vulnérables

La constitution d'un registre nominatif des personnes âgées, vulnérables ou isolées résidant sur son territoire est une obligation légale de la commune.

Si vous pensez être concerné ou connaître une personne fragile ou isolée vous pouvez vous déclarer en mairie – tél. 03 84 47 00 79 (ces informations sont strictement confidentielles).

Dans le cadre de la mise en place d'une veille sanitaire (pandémie, canicule ou grand froid...), la commission d'action sociale peut utiliser le registre ainsi établi afin d'apporter un soutien aux personnes recensées sur la commune.

Autorisations d'urbanisme : dématérialisation

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers ont la possibilité de déposer leurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée. Il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'un nouveau <u>droit</u>. Les pétitionnaires ont toujours le droit de déposer leurs demandes au format papier en mairie et recevoir des conseils pour présenter un dossier conforme.

La demande en ligne, une démarche simple en 3 étapes : Connectez-vous à :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319 <u>Etape 1</u>: Choisissez et téléchargez le formulaire CERFA qui correspond à votre demande et enregistrez-le sur votre ordinateur. Si besoin, le service en ligne ADAU (Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme) vous quidera à distance.

Etape 2: Remplissez les champs modifiables,

<u>Etape 3</u>: Renvoyez par mail le document rempli, ainsi que les pièces demandées (format PDF, JPEG ou PNG), à la mairie à l'adresse suivante : mairie@macornay.fr

Vous recevrez un accusé de réception, ainsi qu'un récépissé relatif à votre demande.

Ilôt numérique à l'Agence Postale Communale :

Accès gratuit, en libre-service aux horaires d'ouverture de l'agence : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h45.

Vous pouvez y effectuer vos démarches administratives en ligne, en autonomie.

Un service à la population apprécié par les usagers non équipés ou rencontrant des problèmes ponctuels matériels ou de connexion.

Responsables de publication : Michel Fischer et Véronique Paillard - Dépôt légal : 674 - mpresson 🗚 GRAPHIC 🎹 / Lansie-Samier

Numéros utiles & infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par Catherine Boimond lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h

mercredi: 8h30-12h

vendredi: 8h30-12h / 14h-16h45

Adresse: 1 Place Jean Moulin à Macornay

Tél.: 03 84 47 00 79

Mail: mairie@macornay.fr

Agence Postale Communale Macornay

Accueil assuré par Pascale Roussey

Tél : 03 84 86 03 79 Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h45

Levée du courrier :

En semaine: 15h30 - Le samedi: 11h15

Ecoles 180 Rue du Revermont à Macornay

Primaire: 03 84 24 14 43 Maternelle: 03 84 47 30 53

Les Loustics (Accueil de Loisirs):

180 Rue du Revermont à Macornay

Pour les inscriptions aux Loustics et à la cantine

Directrice : Emilie Barbaud Mail : les.loustics@orange.fr

Tél. 03 84 24 91 49 ou 06 83 65 53 56

Sivos du Revermont

Adresse : 1 place Jean Moulin à Macornay

Tél : 03 84 47 00 79 Mail : sivos@macornay.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par Agnès Grea-Rigard Adresse : 165 rue du jura à Macornay

Tél: 03 84 25 54 39

Mail: creche.valdesorne@ecla-jura.fr

Paroisse

Arnaud Brelot, curé doyen responsable

de notre paroisse

Mail: saint.desire@eglisejura.com

https://dovennedelons.com/

Michel Vincent, délégué pastoral pour la

paroisse (03 84 47 51 76)

ECLA:

Espace Communautaire Lons Agglomération

Adresse : 4 Avenue du 44ème Régiment

d'Infanterie à Lons-le-Saunier

Tél: 03 84 24 46 06

Mail: contact@ecla-jura.fr

Centre médical de Macornay

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60

Tél. médecins: 03 84 43 29 09 et 03 84 43 96 56

Tél. dentiste : 03 84 43 96 65 Tél. infirmier : 03 84 43 96 57

Pharmacie:

Tél: 03 84 47 38 32

Adresse: 239 Rue du Jura à Macornay

Ostéopathe:

Charles Aben

Tél: 07 83 28 24 02

Résidence Bellecombe à Macornay

Psychologue:

Rose Aline Guillot

Tél: 07 83 04 56 58

Résidence Bellecombe à Macornay

Ramassage des ordures (assuré par le SICTOM). A compter du 24 janvier 2022, le rythme de collecte du bac gris sera identique à celui du bac bleu (ou jaune), dès 5 h00 du matin les lundis tous les 15

iours.

Les usagers peuvent télécharger et vérifier le calendrier de collecte 2022 et notamment pour la tournée de rattrapage des jours fériés, sur le site de la commune de Macornay ou du SICTOM

Consignes du SICTOM en cas de travaux : les usagers doivent sortir les bacs en dehors de la zone de travaux afin que les véhicules de collecte puissent procéder à leur vidage.

Pour en savoir plus :

https://sictomlons.letri.com/collecte/

Déchèterie la plus proche :

Messia-sur-Sorne du lundi au samedi Hiver : 8h45-12h00 / 13h30-17h00 Été : 8h30-12h00 / 13h30-18h00

Fermée le dimanche et les jours fériés

Pour en savoir plus :

https://www.letri.com/decheterie-la-plus-proche/